

Club Français de la Poule New-Hampshire

Une revue technique consacrée aux éleveurs de la race

Janvier 2025

Bulletin n°1

CFNH





Coq New Hampshire fauve acajou à queue noire (souche allemande)

Composition du bureau

Président :

André GAILLARD

Vice-président :

Frédéric BRUN

Secrétaire :

PATRAT Dominique

Secrétaire-adjoint :

PARHUIE Sébastien

Trésorier :

Christophe GAILLARD

Trésorier-adjoint :

Philippe NEOLLIER

Membre du bureau :

Paul AZNAL

Jean Paul BORDON

Franck BREDECHE

Comité de lecture :

André GAILLARD, Frédéric BRUN,
PATRAT Dominique, PARHUIE
Sébastien, Christophe GAILLARD,
Philippe NEOLLIER

Sommaire

Le mot du Président

CR de l'assemblée générale

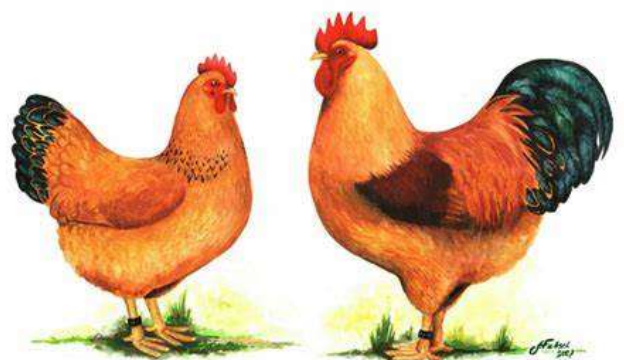
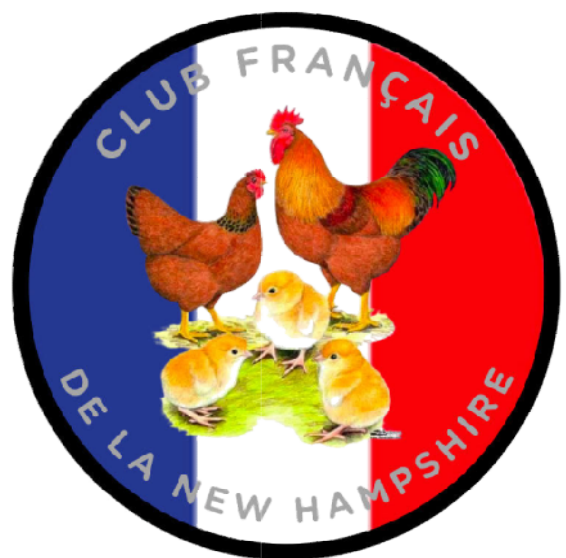
Palmarès du championnat de France

L'entrée en ponte

L'importance de l'eau de boisson

Bulletin d'adhésion 2025

**Suprêmes de volaille à la crème et aux
Morilles**



Le mot du Président

En ce début d'année, je vous présente mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année, ainsi qu'une très bonne santé pour vous, votre famille et vos proches.

Durant l'année 2024, nous avons connu avec plaisir, à une ou deux exceptions près, le retour de nos expositions avec toutes leurs composantes. C'est une satisfaction pour notre aviculture : les éleveurs, les clubs de race, les sociétés avicoles.

La Société Avicole des Monts d'Ambazac nous a accueilli dans de très bonnes conditions pour ce septième championnat de France. La présentation des volailles dans une salle très éclairées les mettait en valeur. La restauration était au rendez-vous. Merci au Président Frédéric Brun et tous les bénévoles.

Suite aux difficultés professionnelles auxquelles sa dû faire face le président fondateur Ezéchiel Soia démissionnaire à ce jour, c'est avec une équipe dirigeante des plus réduite (un trésorier et un secrétaire en fonction), que notre club a réussi depuis 2018, en fidélisant des éleveurs, à réunir pour 2025 une vingtaine d'adhérents.

Lors de notre Assemblée Générale à Ambazac, le nombre de participants a permis de constituer un Conseil d'Administration digne de ce nom et d'élire un bureau. Vous trouverez ci-après, dans le rapport de l'AG, les noms des membres qui le compose.

Je remercie tous les membres présents à l'AG, pour la confiance qu'ils m'ont témoigné en m'élisant à la présidence de ce club.

Je remercie tous les membres qui ont pris des responsabilités au CA et dans le bureau. Trois d'entre eux se sont mis à l'ouvrage : Philippe NEOLLIER en prenant en charge la rédaction de ce bulletin de liaison, Sébastien PARHUITTE en confectionnant un logo du club et Christophe GAILLARD s'occupe de la réalisation d'un projet pour un enrouleur Kakémono, afin de personnaliser notre club, lors des championnats. Sachant que la FFV participe à la hauteur de 80€.

Notre club compte dans ses rangs, trois juges volailles : Roland Richard, Christophe GAILLARD et Philippe NEOLLIER qui sont éleveurs de New-Hampshire. C'est de bon augure pour pouvoir organiser des réunions techniques sur le plan national et insérer dans le bulletin de liaison des articles sur des caractères raciaux à respecter sur nos volailles pour la reproduction.

Ce championnat de France à Ambazac a réuni des animaux de qualité. Merci à Roland Richard pour son jugement et ses remarques très pertinentes sur les fiches de jugement. Merci à tous !

Je vous souhaite à tous, une très bonne année d'élevage.

André GAILLARD

Compte-rendu de l'assemblée générale à AMBAZAC le 1^{er} décembre 2024

RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 01 DÉCEMBRE 2024 A AMBAZAC87

Cette Assemblée Générale s'est déroulée dans le cadre de l'exposition d'Ambazac et de notre Championnat de France.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Accueil par le Secrétaire
- 2- Approbation du rapport de la dernière AG
- 3- Rapport moral
- 4- Rapport financier
- 5- Election d'un conseil d'administration qui par suite élira le bureau : siège social.
- 6- Lieu du prochain championnat de France
- 7- Questions diverses



La séance est ouverte à 10h00

Les membres présents : Messieurs Paul AZNAL, Jean-Paul BORDON, Franck BREDECHE, Frédéric BRUN, André GAILLARD, Guy MALMANCHE, Gilbert MORANGE, Philippe NEOLLIER, Sébastien PARHUITTE, Dominique PATRAT.

Membres Excusés : Christian BOS, Guillaume FOURQUET, Christophe GAILLARD, Dominique GEOFFROY, Yves PERGIER, Gérard PINEL, Roland RICHARD, Nicolas TREMOUILLE.

Accueil par le Secrétaire :

André Gaillard remercie les membres présents et leur souhaite la bienvenue, il remercie le Président Frédéric Brun et les membres de la Société Avicole des Monts d'Ambazac pour le très bon accueil qu'ils nous ont réservé.

Approbation du rapport de la dernière Assemblée Générale :

Le rapport de l'AG du 08 décembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral :

André GAILLARD note un engouement particulier pour cette race de volailles. Pour cette année 2024, six nouveaux membres nous ont rejoint qu'ils soient les bienvenus parmi nous. Il est réel que le club n'avait pas pu se structurer normalement du fait des pandémies de la COVID et de la grippe aviaire. Les différentes réunions statutaires (AG, CA) n'ont pas pu se dérouler normalement depuis 2019. J'ai adressé ces dernières années des lettres infos afin de maintenir les liaisons avec les éleveurs. Il est donc temps de structurer notre Conseil d'administration pour avoir un fonctionnement efficace. Malgré tout, depuis 2017, nous avons réussi à organiser notre championnat de France. Seul en 2020 à Saint Cernin, il avait été interdit au dernier moment alors que 125 sujets étaient inscrits.

Rapport financier :

Le Trésorier général Christophe Gaillard excusé a transmis le bilan financier :

Solde créditeur au 31/12/2023 : 363,18€

Recettes : cotisation membres 2024 : 295,00€

Dépenses: cotisation FFV : 25,00 €

Achat plaquettes Championnat 2024 : 145,04€

Totaux mouvements 2024 : Recettes 295,00€ Dépenses : 182,04€

Solde Créditeur au 31/12/2024 : 466,14€

Les rapports moral et financier sont approuvés à l'unanimité.

Election du Conseil d'administration :

Neuf candidats se présentent : Sont élus à l'unanimité : Messieurs Paul AZNAL, Jean-Paul BORDON, Franck BREDECHE, Frédéric BRUN, André GAILLARD, Christophe GAILLARD, Philippe NEOLLIER, Sébastien PARHUITTE, Dominique PATRAT

Membres complémentaires au Conseil d'Administration : Paul AZNAL, Jean-Paul BORDON, Franck BREDECHE.

Election du Bureau

Le Conseil d'administration, récemment élu, procède à l'élection du bureau.

Le président Ezéchiel SOIA étant démissionnaire, il est procédé à l'élection d'un nouveau Président : un seul candidat André GAILLARD

Le nouveau bureau est le suivant :

Président : André GAILLARD

Vice-président : Frédéric BRUN

Secrétaire Général : Dominique PATRAT

Secrétaire adjoint : Sébastien PARHUITTE

Trésorier Général : Christophe GAILLARD

Trésorier adjoint : Philippe NEOLLIER

Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

Changement du siège social :

Le Président André Gaillard propose le changement du siège social du Club à l'adresse de son domicile : *32 rue Maurice Quentin de la Tour 87100 LIMOGES.*

Soumise au vote cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Prochain Championnat de France :

André GAILLARD a reçu une proposition de Christian BOS Président de la Cantalienne d'Aviculture pour organiser notre Championnat à Saint Cernin (15)

Une majorité d'éleveurs éprouvent des réticences (indisponibilité) par rapport à la date de l'exposition de Saint Cernin.

N'ayant aucune autre proposition, Dominique PATRAT propose de réorganiser ce championnat à Ambazac un mois plus tard.

Cette proposition a convaincu la majorité des éleveurs.

André GAILLARD propose un concours régional à Saint Cernin en 2025 et un championnat de France en 2026. Proposition acceptée à l'unanimité. Il verra avec Christian BOS.

Questions diverses :

Aucune question n'est posée

La séance est levée à 11h10

Le Président

André GAILLARD

Secrétaire Générale

Dominique PATRAT

Palmarès

Championnat de France 2024 du CFNH

Juge : Roland RICHARD

64 sujets inscrits : 20 mâles, 44 femelles

AZNAL Paul : 1 x 95 (M), 3 x 94 (2 M,1 F), 1 x 93 (F), 1 x 92 (M)

BORDON Jean-Paul : 1 x 97 (F), 4 x 92 (F), 1 x 91 (M)

BREDECHE Franck : 1 x 95 (F), 1 x 94 (F), 1 x 93 (F), 2 x 92 (F), 1 x 92 (F), 3 x 90 (M), 1 x 0 (F)

BRUN Frédéric : 3 x 95 (M), 1 x 94 (F), 1 x 93 (TRIO), 1 x 92 (F), 2 x 0 (F,M)

GAILLARD André : 4x96 (1M 3F), 11x95(1M, 10F), 5x94(3M, 2F), 2x93 (2F)

PABOT Jacques : 1 x 95 (F), 1 x 94 (F), 2 x 93 (F), 1 x 92 (M), 1 x 0 (M)

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES POULES NEW-HAMPSHIRE

	Cage	N° de bague	Eleveur
CHAMPION MALE	227	16976	Mr GAILLARD André
VICE-CHAMPION MALE	221	6605	Mr BRUN Frédéric
CHAMPION FEMELLE	273	12020	Mr BORDON Jean Paul
VICE-CHAMPION FEMELLE	259	10386	Mr GAILLARD André
CHAMPION D'ELEVAGE	479 points		Mr GAILLARD André
5 meilleurs sujets ; 2 sexes représentés			
VICE-CHAMPION D'ELEVAGE	472 Points		Mr BRUN Frédéric
Elevage 3^{ème} ex aequo	470 points		Mr BREDECHE Franck
Elevage 4^{ème}	467 points		Mr PABOT Jacques
Elevage 5^{ème}	465 points		Mr BORDON Jean-Paul
Elevage 5^{ème} ex aequo	465 points		Mr PATRAT Dominique

Félicitations à Jean-Paul BORDON : GRAND PRIX D'EXPOSITION VOLAILLES GRANDE RACE POULE
New Hampshire cage n°273 bague 12020



New Hampshire GR
Fauve acajou à queue noire
Trio / Jeune

93	216 BRUN Frédéric
----	-------------------

Mâle / Jeune

94	217 AZNAL Paul
94	218 AZNAL Paul
92	219 AZNAL Paul
95	220 AZNAL Paul
95	221 BRUN Frédéric
95	222 BRUN Frédéric
DIS	223 BRUN Frédéric
90	224 BREDECHE Franck
90	225 BREDECHE Franck
90	226 BREDECHE Franck
96	227 GAILLARD André
94	228 GAILLARD André
94	229 GAILLARD André
95	230 GAILLARD André
94	231 GAILLARD André
DIS	232 PABOT Jacques
92	233 PABOT Jacques
91	234 BORDON Jean Paul

Femelle / Jeune

93	235	AZNAL Paul
94	236	AZNAL Paul
DIS	237	BRUN Frédéric
94	238	BRUN Frédéric
95	239	BRUN Frédéric
92	240	BRUN Frédéric
90	241	BREDECHE Franck
92	242	BREDECHE Franck

Femelle / Jeune

92	243	BREDECHE Franck
94	244	BREDECHE Franck
94	245	BREDECHE Franck
92	246	BREDECHE Franck
94	247	BREDECHE Franck
DIS	248	BREDECHE Franck
95	249	BREDECHE Franck
93	250	BREDECHE Franck
95	251	GAILLARD André
96	252	GAILLARD André
95	253	GAILLARD André
93	254	GAILLARD André
95	255	GAILLARD André
95	256	GAILLARD André
95	257	GAILLARD André
95	258	GAILLARD André
96	259	GAILLARD André
96	260	GAILLARD André
95	261	GAILLARD André
94	262	GAILLARD André
95	263	GAILLARD André
94	264	GAILLARD André
95	265	GAILLARD André
93	266	PABOT Jacques
95	267	PABOT Jacques
93	268	PABOT Jacques
94	269	PABOT Jacques
92	270	BORDON Jean Paul
92	271	BORDON Jean Paul
92	272	BORDON Jean Paul
97	273	BORDON Jean Paul
92	274	BORDON Jean Paul

Champion Mâle



Vice champion Mâle



Champion Femelle



Vice champion Femelle



L'ENTREE EN PONTE

VARIATIONS DE LA CONSOMMATION

On observe une modification de la quantité de nourriture absorbée, aussi bien par les poulettes sur le point de pondre, que par celle étant déjà entrées en période de ponte. Cette modification ne concorde pas avec le taux de consommation moyen du troupeau entier.

Pendant le mois qui précède son entrée en ponte, la poulette consomme une quantité à peu près égale de nourriture. Quatre jours avant la ponte du premier œuf, la consommation baisse d'environ 20 % ; elle reste à ce niveau jusqu'à la ponte.

Durant les quatre premiers jours de ponte, la consommation quotidienne augmente rapidement ; elle continue à augmenter à un rythme plus modéré pendant environ quatre semaines. Passé ce cap, l'augmentation est plus lente.



Au regard de ces données. Il paraît logique de suivre les recommandations des experts et d'augmenter la quantité de nourriture distribuée au moment où les premières poulettes entrent en ponte. Seules celles qui en ressentent le besoin augmenteront leur consommation.

Il convient d'accroître progressivement pendant une période de dix jours la quantité de nourriture distribuée au troupeau ; à la fin de cette période, le troupeau entier doit alors recevoir cette même ration augmentée, car à ce moment là un grand nombre de poulettes seront sur le point de pondre, et devront avoir suffisamment de nourriture à leur disposition.

AUGMENTATION DU POIDS VIF

Le poids vit moyen du troupeau commence à augmenter dès que les premières poulettes entrent en ponte. Les augmentations sont relativement importantes pendant les deux à trois mois suivants cette période, puis deviennent moins sensibles.

Nous pouvons donc conclure que la production d'œufs exige un poids vif élevé ; les besoins nutritionnels des poulettes sont en augmentation durant cette période de gain de poids.

En étudiant chaque individu, nous remarquons que le poids vif augmente principalement pendant les deux ou trois semaines qui précèdent la ponte du premier œuf, et la semaine qui la suit.

Le poids vif augmente ensuite très lentement pendant 10 à 12 semaines. Certaines poulettes peuvent même perdre du poids.

Souvent, les éleveurs tiennent compte de la courbe de gain moyen de poids vif du troupeau entier ; comme nous l'avons vu, elle ne correspond pas à la courbe de gain

de poids vif des individus ; ceci justement parce qu'elle n'est qu'une moyenne.

Par exemple : à la fin de la troisième semaine de ponte, le troupeau comportera :

- 1) Des oiseaux n'ayant pas commencé à pondre, mais dont le poids vif augmente rapidement.
- 2) Des poulettes entrées en ponte dont le poids vif augmente à un rythme plus lent.
- 3) Des poulettes dont le poids vif n'a pas encore entamé sa courbe ascendante.

Les gains de poids avant et après le premier œuf ne correspondent pas à l'augmentation ou à la réduction de la consommation alimentaire. Pendant les deux semaines qui précèdent la ponte du premier œuf, la consommation alimentaire n'est pas en augmentation ; par contre. Il y a un gain important du poids vif.

Après la ponte du premier œuf, la consommation alimentaire augmente, tandis que le poids vif reste constant. Ou peut même être en réduction pendant 10 à 12 semaines.

Durant cette période, le taux de ponte est très élevé. Il est nécessaire, pour qu'elles atteignent le taux de ponte maximum pendant cette période, que le poids vif des poulettes augmente. L'augmentation de la consommation alimentaire est en relation avec un taux de ponte élevé, et non pas avec une augmentation de poids vif.

Un troupeau de poulettes en croissance sera obligatoirement composé d'individus de taille différente. Les poulettes les plus grandes entreront en ponte les premières et atteindront un poids déterminé au moment où le premier œuf est pondu.

Au fur et à mesure que les plus petites entrent en ponte, elles atteignent un poids sensiblement égal à celui de leurs consœurs plus précoces. Ceci tient en partie au fait que la période de croissance est relativement plus longue pour des pondeuses retardataires.



Même après l'entrée en ponte, toutes les poulettes n'auront pas le même poids vif. Parmi les poulettes productives, il y a des grandes, des moyennes, des petites. Celles qui étaient les plus grandes durant la période de croissance seront les plus grandes adultes. Celles qui étaient plus petites resteront plus petites que les autres pendant la période de ponte.

LES BESOINS EN CALCIUM SONT TRIPLES

Pendant la période de croissance, les besoins d'une poulette en calcium sont relativement faibles ; la ration de croissance comporte environ 0,9 % de calcium. Lors de l'entrée en ponte, ces besoins sont presque triplés ; un supplément de calcium est nécessaire à la formation des coquilles des œufs.

Le calcium passe directement de l'aliment dans la glande de l'oviducte responsable de la formation de la coquille ; il peut également être stocké dans certains os, principalement dans le canal médullaire du fémur ; des dépôts calcaires se forment également aux extrémités du fémur et sur le cortex ; ce calcium passe ensuite dans l'oviducte au fur et à mesure des besoins.

Évidemment lors de la formation d'une coquille, ces deux sources sont utilisées, car aucune des deux ne fournirait seule suffisamment de calcium.

Normalement des dépôts de calcium importants se forment dans les os juste avant la ponte du premier œuf. De cette façon, la nature assure un stock de calcium suffisant pour la formation du premier œuf et des suivants.

Ce n'est que durant les deux semaines qui précèdent le premier œuf que se forme ce premier dépôt de calcium.

Pendant la première période de ponte, il est indispensable que les dépôts de calcium dans le squelette soient suffisamment importants, afin d'assurer un taux de ponte élevé. Cependant, il semble qu'une consommation excessive de calcium, soit pendant la période de croissance, soit pendant la période de ponte, puisse freiner la production.

Il convient donc de ne pas augmenter la quantité de calcium contenu dans la ration plus de 10 jours avant l'entrée en ponte des premières poulettes.

Les dépôts de calcium dans le squelette des premières poulettes risquent certes d'être réduits, mais les dernières poulettes souffriront moins que si elles en avaient consommé trop tôt et excessivement.

LE PROGRAMME D'ÉCLAIRAGE

Un taux de ponte élevé pendant les premières semaines dépend entièrement d'une augmentation de la durée d'éclairage. Elle stimulera la fonction de sécrétion hormonale de l'hypophyse ; les hormones à leur tour stimulent la glande ovaire, les ovules mûrissent et la production d'œufs peut débuter.

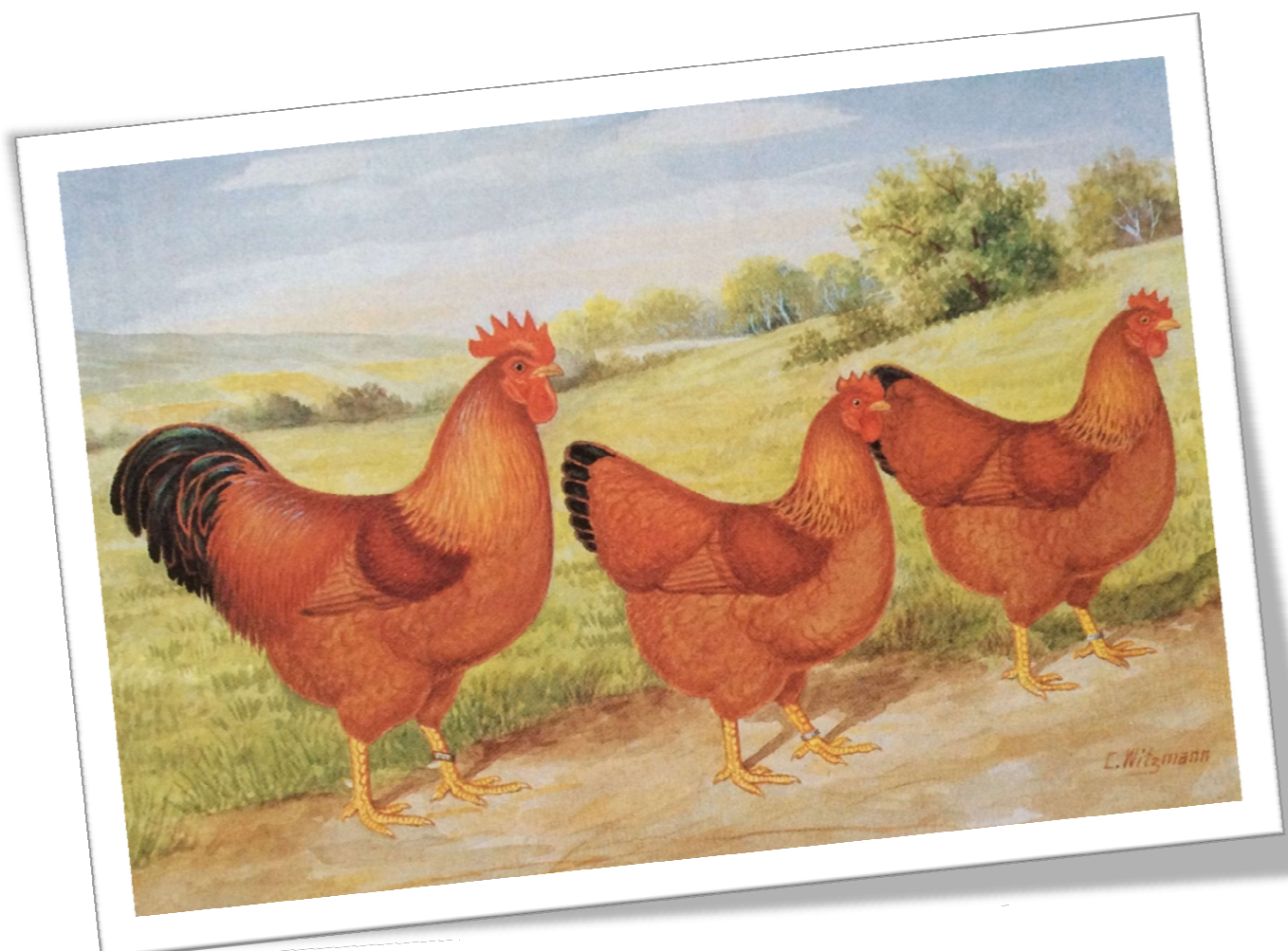
En général, cette réaction à la modification du programme d'éclairage met de 7 à 10 jours, période nécessaire à l'ovule pour atteindre son développement entier. Le nouveau programme doit donc débuter environ 10 jours avant la ponte du premier œuf.

Le décalage de sept semaines entre l'entrée en ponte des premières poulettes et celle des dernières implique qu'aucun programme d'éclairage ne saurait convenir à l'ensemble des oiseaux. Il convient donc d'augmenter la durée d'éclairage dès l'apparition du premier œuf dans le troupeau.

Les premières poulettes à entrer en ponte souffriront de cette technique, la modification du programme d'éclairage ne produisant chez elles que peu de réaction hormonale ; mais les dernières ne souffriront pas d'une entrée en ponte avant l'établissement d'un poids vif convenable. L'application de cette technique a un autre avantage, car elle retarde l'entrée en ponte des poulettes précoces tout en avançant celle des poulettes retardataires.

L'augmentation de la consommation alimentaire est en relation avec un taux de ponte élevé, et non pas avec une augmentation de poids vif.

Une plus importante distribution de nourriture avant la modification du programme d'éclairage provoque des gains excessifs de poids vif, car l'ovulation n'est pas stimulée ; en revanche, le prolongement de la durée d'éclairage sans augmentation de la ration alimentaire provoquera une ovulation chez les poulettes ayant atteint la maturité sexuelle, mais le manque de nourriture se fera sentir dans la production des œufs.



L'IMPORTANCE DE L'EAU DE BOISSON

La meilleure nourriture ne réussira pas à amener des résultats satisfaisants chez les volailles à moins d'être complétée par un apport d'eau suffisant. Parce que cette précaution est souvent négligée, il faut bien insister sur son importance si l'on prend en considération les points suivants.

Le corps d'une poule est composé d'environ deux tiers d'eau. Les œufs contiennent eux aussi environ deux tiers d'eau. La production des œufs est en liaison étroite avec la consommation d'eau, et une volaille consomme plus de deux fois plus d'eau que de nourriture en poids, en temps ordinaire, et beaucoup plus encore pendant les chaleurs.

Une faible consommation d'eau a comme résultat une croissance ralentie des poussins et des poulets, et une baisse de la production des œufs chez les pondeuses. Il faut considérer la fourniture de l'eau sous l'angle de la qualité aussi bien que sous l'angle de la quantité. Il est possible que la qualité soit la moins souvent prise en considération car quand les volailles sont privées d'une quantité d'eau suffisante, l'effet se fait sentir d'une façon dramatique sur la production et même sous la forme d'une mue, ce qui fait que l'on prend ordinairement des mesures pour y remédier.

En certains cas, on a observé qu'un troupeau auquel on donnait à peine assez d'eau pour sa subsistance, accroissait nettement sa production lorsqu'il disposait d'eau en quantité suffisante.

L'une des raisons pour lesquelles on fait trop peu attention à la qualité médiocre de l'eau distribuée aux poules est que les effets causés par la qualité douteuse de l'eau, exceptée dans les cas d'empoisonnement ou d'épidémie, ne sont pas aussi spectaculaires. Etant donné que de nombreuses expériences ont montré la liaison étroite qui existe entre la consommation d'eau et la production des œufs et que l'on sait que mettre à la disposition oiseaux de petits abreuvoirs qui se vident rapidement a pour résultat une baisse de nourriture retardant ainsi la croissance, il s'ensuit que tout ce qui peut contribuer à diminuer la consommation d'eau sera, d'une manière ou d'une autre, nuisible, au rendement des oiseaux.

De l'eau stagnante ou sale ou surchargée de médicaments n'est pas aussi attirante pour les volailles que l'eau propre et fraîche, et sera naturellement consommée en quantité moindre, avec tous les inconvénients déjà mentionnés. On prétend parfois que les volailles préfèrent l'eau sale parce qu'après la pluie, on peut les voir boire de l'eau boueuse à différentes flaques. Cette argumentation n'est cependant pas valable parce qu'en réalité les poules préfèrent simplement l'eau de ces flaques à celle de la moyenne des abreuvoirs, avec leur contenu de nourriture décomposée ou qui ont servi à nettoyer leur bec et dont les parois sont couvertes de mousse verte. Bien qu'elle puisse être une source d'infestation par les vers, l'eau de pluie accumulée dans les petites flaques nouvellement formées, est souvent plus propre et plus fraîche que celle des abreuvoirs permanents.

Une autre indication de la préférence qu'ont les volailles pour l'eau propre est la façon dont elles attrapent les gouttes qui s'échappent du robinet.

Cette préférence illustre la valeur d'un système d'écoulement qui opère à basse pression et assure un apport continu d'eau fraîche.

il est conseillé de nettoyer fréquemment les abreuvoirs pour maintenir l'eau en état de fraîcheur et en faire un moyen de prévention des maladies. Les abreuvoirs doivent être disposés de telle façon que l'eau ne puisse être surchauffé ni souillée par des déjections, et qu'elle ne risque pas d'humidifier la litière. A l'extérieur, les abreuvoirs doivent être mis en place très près des bâtiments, sous un auvent à l'abri du soleil, et sur un treillis pour les isoler du sol.

On publie souvent des tables des besoins moyens en eau des volailles, mais elles ne concordent pas toujours, et ne sont utilisables que comme guides. On ne devrait jamais les prendre comme un maximum des besoins car la consommation de l'eau varie avec les facteurs tels que l'âge, le genre de nourriture, la température, l'état des volailles, leur race, etc. La meilleure méthode consiste à fournir amplement de l'eau propre, de sorte qu'elle soit accessible aux volailles en permanence.



Bulletin adhésion 2025



Club Français de la New Hampshire

Bulletin d'adhésion 2025

Bulletin à adresser au Trésorier : Mr Christophe GAILLARD, 2 Hameau de Brémontier

76270 MASSY à l'ordre du CNFH

Tel : 06 75 80 33 51 Adresse courriel : gaillard-christophe@wanadoo.fr

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél : _____

Email : _____

Pseudo facebook (au cas où) : _____

Cotisation annuelle minimale :

☐ Individuelle : 20 €

Règlement par :

☐ Chèque

☐ Espèces

Membre bienfaiteur :

☐ J'autorise le CNFH à diffuser mes coordonnées dans la rubrique éleveurs du site internet du club

☐ Je n'autorise pas le CNFH à diffuser mes coordonnées dans la rubrique éleveurs du site internet du club

Fait à

Le

Signature

Suprêmes de volaille à la crème et aux morilles

Pour 4 personnes :

- 4 escalopes de poulet label rouge
- 40 g de morilles déshydratées
- 20 g de beurre
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive
- 2 échalotes
- 150 ml de Floc de Gascogne blanc (ou Porto, ou Pineau ...)
- 1 pincée de sel
- 150 ml d'eau de trempage des morilles réduite
- 150 g de crème fraîche épaisse



Mettez les morilles déshydratées dans un saladier. Couvrez-les d'eau tiède et laissez-les gonfler 15 minutes. Égouttez-les (gardez bien l'eau de trempage). Plongez-les ensuite 1 minute dans l'eau bouillante puis égouttez-les à nouveau (pas besoin de conserver cette eau).

Dans une casserole, versez l'eau de trempage et faites-la réduire jusqu'à ce qu'il vous en reste 150 ml.

Pelez les échalotes et ciselez-les.



Mettez le beurre et l'huile dans une cocotte. Faites chauffer puis faites colorer à feu assez vif les suprêmes de volaille (2 à 3 minutes sur chacune des faces). Enlevez-les de la cocotte et mettez-les sur une assiette.

Dans la cocotte (dans laquelle il doit rester du gras de cuisson), ajoutez les échalotes émincées et 1 pincée de sel. Mélangez et laissez cuire 2 à 3 minutes puis versez l'eau de trempage des morilles réduite et le Floc de Gascogne. Portez à ébullition en raclant bien le fond de la cocotte pour décoller les sucs puis ajoutez les suprêmes réservés et les morilles. Laissez mijoter doucement pendant 10 minutes en retournant une fois pendant la cuisson.

Au bout de ce laps de temps, ajoutez la crème dans la cocotte, laissez cuire 5 minutes de plus. Goûtez la sauce et rectifiez l'assaisonnement si nécessaire.



Bon appétit



Coq New Hampshire fauve acajou à queue noire nain (souche anglaise)

